

Unité Saint Pancrace 88/39

COTISATION ET FRAIS 2023-2024



Les frais annuels pour les animés des unités Saint Pancrace sont inchangés cette année. Ils sont de deux ordres :

1 : La Cotisation annuelle

La cotisation est due annuellement pour tous les animés, y-compris les pionniers et guides horizons. Elle doit être réglée pour le **15/10/2023**.

Elle s'élève à :

- **90€** par enfant pour un enfant inscrit dans notre unité,
- **85€** par enfant pour 2 enfants inscrits dans notre unité,
- **75€** par enfant pour 3 enfants inscrits dans notre unité,

A cette somme, nous demandons d'ajouter **8€** pour tous les nouveaux animés pour couvrir les frais de foulard.

Cette cotisation est destinée à couvrir :

- la cotisation et l'**assurance** de la fédération ;
- la formation des chefs de sections ;
- l'achat de matériel au profit de l'unité et des sections ;
- les **frais des locaux** qui sont à notre charge (eau, électricité) ;
- les autres frais liés aux activités de l'unité.

Tout animé est automatiquement assuré auprès de sa Fédération respective (Les Guides / Les scouts) les 3 premières réunions. Au-delà de cette date, il ne sera plus assuré si la cotisation n'a pas été réglée. Nous vous prions donc de respecter cette échéance.

le paiement de la cotisation annuelle et des frais de quadrimestres ne doivent néanmoins pas être un frein à la participation de votre enfant aux mouvements de jeunesse. Mais nous vous demandons de contacter le staff d'Unité au **0492 51 36 79** dès le début de l'année en cas de difficultés de règlement de la cotisation ou des frais de sections.

2 : Les Frais de Sections

Les frais de Sections ou de Quadrimestres (ainsi nommés car ils couvrent quatre mois) couvrent les frais des week-ends de section, plus d'éventuelles activités de Section comme les 24h vélo, et certains frais des staffs. Ils diffèrent selon les sections :

SECTION	1er Quadrimestre pour le 15/10/2023	2ème Quadrimestre pour le 15/01/2024	Estimation des frais de Grand Camp d'été
Nutons	80€ (pour les 2 quadrimestres)		+/- 100€
Lutins	55€	55€	+/- 145€
Louveteaux	55€	55€	+/- 145€
Guides Aventure	75€	75€	+/- 170€
Scouts	75€	75€	+/- 170€
Pionniers Guide Horizons	Ces frais sont gérés par les sections elles-mêmes		

Pour des paiements simplifiés, Il est possible de régler les frais de quadri 1 et quadri 2 en une seule fois le 15/10/2023.

Il est à noter qu'aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé par les sections sans l'accord préalable du staff d'unité.

Attention : l'unité Saint Pancrace utilise maintenant un seul numéro de compte pour les paiements des deux unités (88 et 39) :

Bénéficiaire : Unité Saint Pancrace

N° de compte : BE83 0689 0735 6215

Communication : Nom de famille de l'ENFANT + Prénom + section